

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le troisième (3^e) jour du mois de mars 2014, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :
Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Monsieur Réjean Hébert étant absent.

Est aussi présent monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 03 et prend fin à 19 h 20.

Rés # 14-03-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, après y avoir ajouté les items suivants :

- 9.1- a Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association des plus beaux villages du Québec.
- 9.1- b Glace dans les rues municipales.
- 9.1- c Réparation au local de la Corporation de développement et de divertissement (CDD) de Baie-des-Rochers .

Rés # 14-03-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2014

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2014 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 14-03-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 2014

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 24 février 2014 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 14-03-04 COMPTES

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1401770 à C1401856)	364 221,41 \$
- Salaires, frais de déplacement et rémunérations des élus	37 780,49 \$
TOTAL	402 001,90 \$

Rés # 14-03-05 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 178

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 178, abrogeant les règlements 15 et 51 et fixant de nouvelles normes sur le traitement des élus.

Une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 14-03-06 ÉCRITURES DE RÉGULARISATION DES DONNÉES COMPTABLES DES ÉTATS FINANCIERS 2013

ATTENDU QUE la constatation des revenus des paiements de transfert se fait toujours au moment de la signature des ententes avec les différents paliers gouvernementaux ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de ne pas appliquer les recommandations du chapitre SP3410 sur la méthode de comptabilisation des paiements de transferts ;
- d'abroger la résolution numéro « 13-12-15 » ;
- de continuer d'appliquer la méthode de comptabilité des paiements de transfert comme nous la faisons avant l'adoption de la susdite résolution.

Rés # 14-03-07 TRANSFERT DU MANDAT DE HEENAN BLAIKIE À BCF AVOCATS D'AFFAIRES

Pour faire suite à la fermeture du bureau d'avocats *Heenan Blaikie*, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de transférer notre entente de consultation juridique, pour l'année 2014, à la firme *BCF Avocats d'affaires*, selon les mêmes termes que la résolution # 14-01-37.

Rés # 14-03-08 POSSIBLE MODIFICATION RÉSOLUTION # 13-12-12, DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AVRIL 2014

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution # 13-12-12 afin de reporter la séance ordinaire du lundi 7 avril au lundi 14 avril 2014, et ce, seulement dans le cas où une élection provinciale était déclenchée et que le scrutin serait tenu le 7 avril.

Qu'un avis public soit affiché aux endroits désignés par le conseil, sur notre site Web et sur notre page Facebook.

Rés # 14-03-09 COMPOSITION DU COMITÉ « MADA »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution numéro 14-01-08, relative à la formation du Comité « MADA ». Ainsi, monsieur Yvon Tremblay du TNO de Sagard, sera remplacé par madame Jocelyne Truchon.

Rés # 14-03-10 FORMATION EN SÉCURITÉ INCENDIE – POMPIER 1

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser messieurs Jérémy Harvey et Éric Foster-Therrien à suivre la formation *Programme Pompier 1 – E-Learning (édition 2008)*, donnée par la firme *EducExpert*, selon l'offre « B-14-015 P1 », au coût de 6 887,00 \$ (taxes incluses).

Rés # 14-03-11 FORMATION EN SÉCURITÉ INCENDIE – VÉHICULE HYBRIDE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser notre chef pompier, monsieur Carl Chamberland à suivre la formation sur les *véhicules hybrides et modifiés au propane*, donnée par messieurs Dominic et Martin Côté.

Que les frais d'inscription, au coût de 75 \$, et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Rés # 14-03-12 MANDAT DE 4 MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire, pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 7 mars 2016, les mandats de mesdames Diane Dufour, Thérèse Savard-Dufour, ainsi que monsieur Vincent Dufour, comme membres de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et que le poste vacant soit comblé par la nomination de madame Mylène Guérin, selon les mêmes conditions que celles édictées à la résolution numéro « 05-03-11 » et le règlement numéro 17.

Rés # 14-03-13 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 185 - LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 185, amendant le règlement numéro 136, relativement aux « logements intergénérationnels ».

Une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 14-03-14 DÉROGATION MINEURE 14-01

ATTENDU la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 24 février 2014;

POUR CE MOTIF sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder partiellement la demande de dérogation mineure portant le numéro 14-01, au propriétaire du lot 57-P, du Rang du Port-au-Persil, au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon (matricule 5199 07 1333), aux fins d'autoriser la construction d'un abri d'auto avec une marge de recul latérale minimale de 1,0 mètre, bien que la demande portait sur une marge de 0,60 mètre, alors que l'article 9.2, du Règlement de zonage numéro 180, de l'ancienne Municipalité de Saint-Siméon Village, stipule que la marge de recul latérale autorisée est de 2,0 mètres.

Rés # 14-03-15 AMÉNAGEMENT DU LOCAL DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT)

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder aux travaux nécessaires au local sis au 498 rue Saint-Laurent, propriété de la municipalité, aux fins d'y implanter, de façon permanente le bureau d'accueil touristique (BAT).

Les travaux consistent à :

- construire une division
- déplacer la porte de la toilette pour les personnes à mobilité restreinte et en installer une coulissante
- déplacer les fluorescents
- réparer la toiture
- changer les fenêtres
- refaire le revêtement extérieur.

Rés # 14-03-16 BAIL DE LOCATION D'UN BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT) AVEC « TOURISME CHARLEVOIX »

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de conclure un bail de location avec « Tourisme Charlevoix », relativement à la location d'un bureau d'accueil touristique (BAT), sis au 498 rue Saint-Laurent. Le coût de location pour 2014 sera le même qu'en 2013, soit 500 \$, incluant les frais d'électricité.

Madame Sylvie Foster, directrice générale, est par la présente, autorisée à signer le susdit bail.

Rés # 14-03-17 CONCOURS « COMME C'EST BEAU CHEZ NOUS ! »

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier notre inscription au concours « *Comme c'est beau chez nous !* », organisé par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

**Rés # 14-03-18 BAIL AVEC LA FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON POUR LA
LOCATION D'UN ESPACE POUR LA PLACE PUBLIQUE ET
L'ENSEIGNE VILLAGE-RELAIS**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les termes de l'entente de location d'un terrain sur une partie du lot 58-P (439-T et 491-S) du Rang du Port-au-Persil, appartenant à la Fabrique de Saint-Siméon, pour y implanter le projet de *Place publique* et *l'enseigne Village-relais*, pour la somme de 400 \$ par année, soit 300 \$ pour la Place publique et 100 \$ pour l'enseigne Village-relais.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou monsieur Claude Poulin, maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec le susdit bail.

**Rés # 14-03-19 MANDAT À L'ENTREPRISE *BO JARDINS* POUR LA
CONFECTION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR
DE L'HÔTEL DE VILLE**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de confier un mandat à l'entreprise « *Bo Jardins* » pour la confection d'un plan de réaménagement du stationnement de l'hôtel de ville, au coût de 650 \$. La présente résolution abroge la résolution numéro 13-10-28.

**Rés # 14-03-20 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE
NATIONALE DU QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Christine Dufour à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la Fête nationale du Québec 2014 ».

c.c. SNQ de La Capitale.

Rés # 14-03-21 CENTRE COMMUNAUTAIRE RAYMOND-MARIE-TREMBLAY

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission de Toponymie du Québec de reconnaître le toponyme « *Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay* », en l'honneur de ce dernier, qui a œuvré de nombreuses années au service de sa communauté et qui est décédé le 9 février 2013.

**Rés # 14-03-22 EMBAUCHE CONSULTANT – COMITÉ DE SÉLECTION POSTE
COORDONNATEUR EN LOISIRS**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager monsieur Gaston Tremblay comme consultant pour siéger sur le comité de sélection pour l'embauche d'un coordonnateur en loisirs.

**Rés # 14-03-23 BIBLIOTHÈQUE – ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET BALANCEMENT
DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE À L'EAU CHAUDE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de la firme *RD Technologie* pour procéder à la validation de l'entrée électrique et le balancement du système de chauffage à l'eau chaude pour le projet de réaménagement de la bibliothèque municipale, conformément à l'offre de service du 19 février 2014, soit 525,00 \$ (plus taxes).

Rés # 14-03-24 RELOCALISATION DU BUREAU DE LA FABRIQUE

ATTENDU la relocalisation du bureau de la Fabrique de Saint-Siméon, rendue nécessaire suite au réaménagement de la bibliothèque municipale ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de défrayer les coûts des matériaux nécessaires pour ériger le bureau de la Fabrique de Saint-Siméon dans la salle de la « sacristie » de l'église paroissiale.

Rés # 14-03-25 TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL 2014

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution numéro 13-11-24, relative aux tarifs du camping municipal pour l'année 2014. Ainsi, le coût d'un « jeton pour la buanderie » sera de **1,50 \$**.

**Rés # 14-03-26 MOTION DE FÉLICITATIONS AUX MÉDAILLÉES DES
OLYMPIQUES DE SOTCHI**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir nos félicitations à mesdames Dominique Maltais, ainsi que Chloé et Justine Dufour-Lapointe, médaillées des Olympiques d'hiver de Sotchi.

**Rés # 14-03-27 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) - ASSOCIATION
DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager une somme 1 500 \$, tout comme les autres municipalités concernées de la région de Charlevoix, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association des plus beaux villages du Québec, qui se tiendra les 15 et 16 mai prochain, dans Charlevoix.

Rés # 14-03-28 CORPORATION DE DIVERTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (CDD) DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer, pour 2014, une aide financière de 2 500 \$ à la *Corporation de divertissement et de développement (CDD) de Baie-des-Rochers* pour leur administration et pour effectuer des réparations au centre des loisirs de l'endroit.

Rés # 14-03-29 OUVERTURE DU CHEMIN DE LA MER

Suite à une demande écrite déposée par monsieur Robert Desbiens, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser ce dernier à procéder au déneigement du chemin de la Mer, sur une distance d'environ un demi kilomètre, à partir de son embranchement avec la rue de la Chapelle. Celui-ci devra faire l'installation de panneaux de sécurité et porter une attention toute spéciale à la chaussée.

Rés # 14-03-30 CONGRÈS DE LA COMBEQ

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Gérard Bouchard, inspecteur en bâtiment, à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), qui aura lieu au Fairmont Le Manoir Richelieu, les 1^{er}, 2 et 3 mai prochain.

Que les frais d'inscription, au coût de 695 \$ (plus taxes) et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Rés # 14-03-31 ACHAT D'AUTOCOLLANTS POUR ENSEIGNES MUNICIPALES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de quatre (4) autocollants portant la mention « *merci et au revoir ainsi que l'adresse de notre site internet* », de l'entreprise *Publimage*, pour les apposer au dos des enseignes situées aux entrées de la municipalité. Le coût de ces autocollants est de 550 \$ (plus taxes).

Rés # 14-03-32 PAIEMENT FINAL – RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE RAYMOND-MARIE TREMBLAY

ATTENDU QUE la firme *Construction Éclair inc.* nous a soumis, le 14 janvier 2014, la facture « 793 », au montant de 18 118,76 \$, relativement aux travaux de réaménagement du hall d'entrée du Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay;

ATTENDU QUE madame Sylvie Foster, directrice générale, a transmis ladite facture à la firme *CIMA +*, pour étude et recommandation de paiement;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède, à un paiement de 18 118,76 \$ (taxes incluses) à la firme *Construction Éclair inc.*, somme représentant le « décompte final » pour les travaux de réaménagement du hall d'entrée du Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay et ce, conditionnel à l'autorisation de la firme *CIMA+*.

Rés # 14-03-33 PROJET-PILOTE DE FORÊT DE PROXIMITÉ

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer les démarches effectuées par le *Comité de développement économique (CDE) de Petit-Saguenay* dans ses démarches pour obtenir un *projet-pilote de forêt de proximité*.

Rés # 14-03-34 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- | | |
|---|-------------|
| - Club Lions Clermont-La Malbaie, deux (2) billets pour le <i>souper bénéfice</i> du samedi 26 avril 2014 | 90,00 \$ |
| - Association bénévole de Charlevoix, pour le service de <i>Popote-roulante</i> | 2 200,00 \$ |
| - Association touristique de Charlevoix : cotisation municipalité 2014 | 5 107,86 \$ |
| cotisation camping 2014 | 653,76 \$ |
| - Comité d'organisation des mesures d'urgence régionales de Charlevoix-Est (COMUR), cotisation 2014 | 100,00 \$ |
| - Hebdo Charlevoisien, commandite pour la soirée « la Reine des Reines des Carnavals de Charlevoix » | 257,00 \$ |

Rés # 14-03-35 MOTION DE FÉLICITATIONS À MONSIEUR GÉRALD BOUCHARD

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint de notre municipalité et Président du COMUR de la MRC de Charlevoix-Est, pour l'excellent travail qu'il a effectué pour l'obtention du Mérite québécois de la sécurité civile et incendie, dans la catégorie « Gestion des risques », pour la mise sur pied de *La Grande Secousse de Charlevoix*.

CORRESPONDANCE :

- **COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**
Principe d'équité dans le mode de financement des commissions scolaires.
- **OFFRE DE SERVICE**
 - o Monsieur Éric Grenon (manœuvre).
 - o Monsieur Mario Asselin (manœuvre).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 08 et prend fin à 20 h 10.

Rés # 14-03-36 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 10.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Gérald Bouchard
Directeur général adjoint